

**BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU  
CAMBRESIS**

**Première convocation en date du vingt-deux octobre deux mille vingt et un adressée en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

Le vingt-huit octobre deux mille vingt et un, les membres du Bureau du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambresis se sont réunis, en salle Matisse, Espace Cambresis, sous la Présidence de Monsieur Sylvain TRANOY.

17 membres sont présents, le quorum est atteint.

Membres présents (17) :

- |                                                                           |                                                             |
|---------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| 1. Monsieur BASQUIN Alexandre, Vice-Président au Pays, Avesnes lez Aubert | 10. Madame MAROUZE Sylviane, Romeries                       |
| 2. Madame DUBUIS Bernadette, Maurois                                      | 11. Monsieur PRETTRE Michel, Aubencheul au Bac              |
| 3. Monsieur DENOYELLE Jacques, Thun Lévêque                               | 12. Monsieur QUONIOU Henri, Saint Souplet                   |
| 4. Monsieur DHERBECOURT Eddy, Awoingt                                     | 13. Madame RIBES Laurence, Vice- Présidente au Pays, Montay |
| 5. Monsieur DUEZ Pascal, Villers en Cauchies                              | 14. Madame RICHOMME Liliane, Caudry                         |
| 6. Monsieur HENNEQUART Michel, Conseiller délégué au Pays, Mazinghien     | 15. Monsieur RICHARD Jérémy, Troisvilles                    |
| 7. Monsieur LANGLAIS Marc, les Rues des Vignes                            | 16. Madame RINGEVAL Maryvone, Raillencourt Saint Olle       |
| 8. Madame LAMOURET Fernande, Flesquières                                  | 17. Monsieur TRANOY Sylvain, Président du Pays              |
| 9. Monsieur MOMPACH Pascal, Vice-Président au Pays, Doignies              |                                                             |

Membres excusés

*Membres du Bureau*

Monsieur BRICOUT Frédéric, Caudry  
Monsieur COQUELLE Guy, Proville  
Monsieur DHANEUS Michel, Saint-Martin-sur-Ecaillon  
Madame DEPREZ Marie-José, Clary  
Monsieur ESCARTIN Didier, Vice- Président au Pays, Escarmain  
Monsieur MODARELLI Joseph, Le Cateau Cambresis  
Monsieur NOBLECOURT Francis, Masnières  
Monsieur Bruno IVANEC, Fontaine Notre Dame

Monsieur OLIVIER Jacques, Vice- Président au Pays, Bertry  
Madame SAYDON Laurence, Cambrai

*Présidents des EPCI*

Monsieur Paul SAGNIEZ, Solesmes  
Monsieur Serge SIMEON, Le Cateau Cambresis  
Monsieur François-Xavier VILLAIN, Cambrai

**TRANSMIS**  
Le **20 DEC. 2021**  
à la Sous-Préfecture

Envoyé en préfecture le 20/12/2021  
Reçu en préfecture le 20/12/2021  
Affiché le **SLOW**  
ID : 059-255902330-20211028-D2021\_47-DE

**Objet : Renouvellement partiel du Conseil de développement du Cambrésis.**

Le Président, Monsieur Sylvain TRANOY, expose au Bureau,

Le conseil de développement, instance de consultation, actif depuis 2003. Les 3 EPCI ont validé, en 2017 - 2020, l'organisation d'un conseil de développement mutualisé à l'échelle de l'arrondissement et porté par le Pays du Cambrésis.

Suite au décès de Mr Pierre DECEUKELEIRE, le poste de Présidence du Conseil de développement est resté vacant. Suite à l'installation d'une nouvelle présidence, il a semblé opportun de revoir la composition et l'engagement des membre.

Aussi un appel à candidature a été réalisé à l'automne 2021.

Le Pays a sollicité les trois EPCI pour porter à connaissance de structures, d'organisations ou de personnalités qualifiées, susceptibles de siéger au sein du Conseil de développement pour leur compétence, expertise...au titre de la société civile.

Cette instance est encadrée par les articles L.5741-1 et L.5741-2 du Code général des collectivités territoriales.

Il est proposé de valider le renouvellement partiel du Conseil de développement du Cambrésis.

**Le Bureau, après en avoir délibéré, décide de valider le renouvellement partiel du Conseil de développement du Cambrésis.**

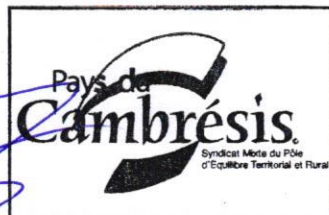
**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait en séance à la date que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Sylvain TRANOY



Publié le ..... **20 DEC. 2021** .....

Certifié exécutoire le ..... **20 DEC. 2021** .....

Délibération transmise à la Sous-Préfecture de CAMBRAI le

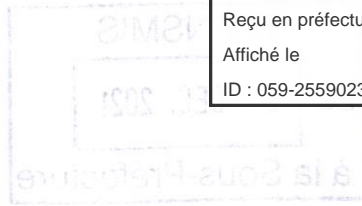
Envoyé en préfecture le 20/12/2021

Reçu en préfecture le 20/12/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 059-255902330-20211028-D2021\_47-DE



*[Faint, illegible text]*

*[Faint, illegible text]*

*[Faint, illegible text]*



Centre exécutoire le ..... 19 DEC 2021  
Publié le ..... 19 DEC 2021